

Recommandé

.....
.....
.....

Madame, Monsieur,

Le soussigné
dûment mandaté par
l'employeur

a le regret de vous faire savoir qu'il a été décidé de mettre fin à votre contrat de travail.

Compte tenu de votre ancienneté dans l'entreprise, le délai de préavis s'élève à jours calendrier / jours ouvrables¹.

Ce délai de préavis prend cours le

En vue de rechercher un nouvel emploi, vous êtes autorisé(e) à vous absenter ² :

- deux fois par semaine pourvu que la durée des absences ne dépasse pas au total celle d'une journée de travail par semaine.
- un demi-jour de travail par semaine³.
- autre :

Les dates auxquelles ce droit peut être exercé feront l'objet d'un accord mutuel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à , le

Signature de l'employeur

¹ le délai de préavis exprimé en jours ouvrables est uniquement applicable pour les ouvriers de la construction ayant une ancienneté de moins de 6 mois
² Cocher la mention utile
³ uniquement applicable lorsque le délai de préavis est inférieur à 7 jours
F/41821/04-07

NOTIFICATION DE PREAVIS POUR OUVRIER

Recommandé

.....
.....
.....

Madame, Monsieur,

Le soussigné
dûment mandaté par
l'employeur

a le regret de vous faire savoir qu'il a été décidé de mettre fin à votre contrat de travail.

Compte tenu de votre ancienneté dans l'entreprise, le délai de préavis s'élève à jours calendrier / jours ouvrables¹.

Ce délai de préavis prend cours le

En vue de rechercher un nouvel emploi, vous êtes autorisé(e) à vous absenter ² :

- deux fois par semaine pourvu que la durée des absences ne dépasse pas au total celle d'une journée de travail par semaine.
- un demi-jour de travail par semaine³.
- autre :

Les dates auxquelles ce droit peut être exercé feront l'objet d'un accord mutuel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à, le

Signature de l'employeur

¹ le délai de préavis exprimé en jours ouvrables est uniquement applicable pour les ouvriers de la construction ayant une ancienneté de moins de 6 mois

² Cocher la mention utile

³ uniquement applicable lorsque le délai de préavis est inférieur à 7 jours